

18 septembre 2019

TRADUCTION

Résolution n° 2

Remplacement de la LGTPN

ATTENDU QUE l'Accord-cadre relatif à la gestion des terres des Premières Nations (l'Accord-cadre) est le contrat fondamental de gouvernement à gouvernement que les Premières Nations et le Canada ont signé et qu'ils mettent en œuvre activement;

ATTENDU QUE que l'Accord-cadre est le mécanisme qui reconnaît le droit inhérent de gouvernance des terres et des ressources de Premières Nations;

ATTENDU QUE les Premières Nations ratifient l'Accord-cadre au moyen d'un scrutin de ratification auquel participent leurs membres admissibles;

ATTENDU QUE le seul but de la LGTPN était censé être la ratification par le Canada de l'Accord-cadre, mais qu'un libellé répétitif supplémentaire a été inséré par le Canada;

ATTENDU QUE ce libellé supplémentaire crée un processus en deux étapes onéreux, coûteux et fastidieux afin de finaliser les modifications à l'Accord-cadre;

ET ATTENDU QUE le contenu supplémentaire et inutile a créé de la confusion et de la controverse en :

- Utilisant du texte et un libellé divergents n'ayant pas reçu l'approbation des Premières Nations signataires de l'Accord-cadre;
- Omettant des parties importantes de l'Accord-cadre;
- Favorisant l'impression erronée que la législation de la LGTPN est le document directeur sanctionné et suivi par les Premières Nations et le Canada.

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le CCT et le CR sont par les présentes mandatés de communiquer avec SAC/RCAANC dans les plus brefs délais pour demander officiellement que :

- 1) le Canada élabore, en consultation avec le CCT, une législation pour remplacer la LGTPN afin de s'assurer que la législation de remplacement puisse être appuyée par les signataires de l'Accord-cadre et le CCT;
- 2) la législation de remplacement soit conçue pour refléter l'importance fondamentale de l'Accord-cadre, et que cette législation soit la plus courte possible pour ratifier à la fois l'Accord-cadre et faciliter les futures modifications convenues à l'Accord-cadre.

Proposée par : Phil Goulais

Appuyée par : James Cada